



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2021-181

PUBLIÉ LE 29 JUILLET 2021

Sommaire

Préfecture de la Martinique / Secrétariat général commun - bureau des affaires juridiques / Services des affaires juridiques

R02-2021-07-28-00004 - Arrêté portant délégation de signature aux agents de la plateforme financière CHORUS (12 pages)

Page 3

Préfecture de la Martinique / Secrétariat général
commun - bureau des affaires juridiques

R02-2021-07-28-00004

Arrêté portant délégation de signature aux
agents de la plateforme financière CHORUS



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté portant délégation de signature aux agents de la plateforme financière
CHORUS**

LE PRÉFET

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et département modifié, notamment ses articles 20, 21-III, 38 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du président de la République du 5 février 2020 nommant M. Stanislas CAZELLES préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° R02-2020-12-31-002 du 31 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun de la Martinique ,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Monsieur Baptiste DECAESTECKER, chef du centre de services partagés interministériel, plateforme financière Chorus, est habilité à saisir et valider l'ensemble des opérations de gestion budgétaire et comptable dans le système d'information financière Chorus pour les programmes listés en annexe 1 et pour le compte des ordonnateurs listés en annexe 2.

Monsieur Baptiste DECAESTECKER certifie les services faits constatés au préalable par le service prescripteur.

Délégation est donnée à Monsieur Baptiste DECAESTECKER pour signer toutes correspondances à caractère budgétaire et comptable s'y rapportant.

Article 2

En cas d'empêchement de Monsieur Baptiste DECAESTECKER, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} est exercée par Madame Claudine CORIDUN, adjointe au chef du centre de services partagés interministériel.

Article 3

Pour les programmes budgétaires énumérés à l'annexe 1 et les services prescripteurs de ces programmes mentionnés à l'annexe 2 :

- 1) les agents disposant du profil de responsable et dont les noms figurent en annexe 3 sont autorisés à valider les engagements juridiques dans l'application Chorus. La validation électronique a pour conséquence de consommer les autorisations d'engagement et vaut signature des ordonnateurs qui ont délégué la réalisation de leurs actes au service financier Chorus ;
- 2) les agents disposant du profil de responsable et dont les noms figurent en annexe 4 sont autorisés à valider les demandes de paiement et les recettes non fiscales dans l'application Chorus pour les programmes de l'annexe 1 et les fonds européens. La validation de la demande de paiement vaut signature de l'ordonnateur secondaire d'un ordre de payer transmis au comptable ;
- 3) les agents disposant du profil de gestionnaire et dont les noms figurent en annexe 5 sont autorisés à saisir les engagements juridiques, la certification du service fait, les demandes de paiement, les recettes non fiscales dans l'application Chorus. La certification électronique du service fait, sur la base de la saisie des services prescripteurs entraîne la liquidation de la dépense ;
- 4) les agents dont les noms figurent en annexe 4 sont autorisés à saisir les écritures d'inventaire et d'immobilisations ;

Article 4

Les signatures des ordonnateurs secondaires délégués doivent être accréditées auprès du directeur des finances publiques de la Martinique.

Article 5

Le directeur du secrétariat général commun est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au directeur régional des finances publiques, notifié aux fonctionnaires intéressés et publié au recueil des actes administratifs.

Fort-de-France, le 28 JUIL 2021

Stanislas CAZELLES


Le Préfet de la Martinique
Stanislas CAZELLES

ANNEXE 1 : Périmètre d'exécution des dépenses du CSPI
Programmes budgétaires exécutés sur la plateforme interministérielle Chorus

Sigle	Programme	Programme Intitulé
MINSOC	0102	Accès et retour à l'emploi
MINSOC	0103	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
MI	0104	Intégration et accès à la nationalité française
MINSOC	0111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail
SPM	0112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
MEDDE	0113	Paysages, eau et biodiversité
MI	0119	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements
MI	0122	Concours spécifiques et administration
MI	0123	Conditions de vie outre-mer
MINSOC	0124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative
SPM	0129	Coordination du travail gouvernemental
MCC	0131	Création
MEF	0134	Développement des entreprises et du tourisme
MEDDE	0135	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
MINSOC	0137	Égalité entre les femmes et les hommes
MI	0138	Emploi outre-mer
MAAF	0143	Enseignement technique agricole
SPM	0147	Politique de la ville
MEF	0148	Fonction publique
MAAF	0149	Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières
MI	0152	Gendarmerie nationale
MAAF	0154	Économie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires
MINSOC	0155	Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail
MEF	0156	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local
MINSOC	0157	Handicap et dépendance
MI	0161	Sécurité civile
SPM	0162	Interventions territoriales de l'État
MINSOC	0163	Jeunesse et vie associative
SPM	0165	Conseil d'État et autres juridictions administratives
MEN	0172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires
MEDDE	0174	Énergie, climat et après-mines
MCC	0175	Patrimoines
MI	0176	Police nationale
MINSOC	0177	Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables
MCC	0180	Presse et médias
MEDDE	0181	Prévention des risques
MINSOC	0183	Protection maladie
MEDDE	0203	Infrastructures et services de transports
MEDDE	0205	Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture
MAAF	0206	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
MI	0207	Sécurité et éducation routières
MAAF	0215	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture
MI	0216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur
MEDDE	0217	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables
MEF	0218	Conduite et pilotage des politiques économiques et financières
MINSOC	0219	Sport
MCC	0224	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
MI	0232	Vie politique, culturelle et associative
MI	0303	Immigration et asile
MINSOC	0304	Inclusion sociale et protection des personnes
MI	0307	Administration territoriale
MEF	0309	Entretien des bâtiments de l'État
SPM	0333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées
MCC	0334	Livre et industries culturelles
MACP	0349	Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP)
MI	0354	Administration générale et territoriale de l'État
MEDDE	0362	Plan de relance : Ecologie
MEF	0363	Plan de relance : Compétitivité
MINSOC	0364	Plan de relance : Cohésion
MEF	0723	Opérations immobilières nationales et des administrations centrales
MEF	0724	Opérations immobilières nationales déconcentrées
MI	0754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières
MEF	0833	Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°

Du **28 JUIL 2021**

Le Préfet de la Martinique

Stanislas CAZELLES

ANNEXE 2

Liste des services prescripteurs pour les programmes de l'annexe 1 et conformément au seuil fixé
Dans l'arrêté de délégation de signature des directeurs

Services déconcentrés et autres

Préfecture

Direction Régionale des Finances Publiques

Direction de l'Economie, de l'emploi, du Travail et des Solidarités

Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

Direction de la Mer

Direction des Affaires Culturelles

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rectorat – Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports
Direction régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation

Direction régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation

Secrétariat Général Commun

Tribunal Administratif

Base Hélicoptère de la Sécurité Civile

Gendarmerie de Martinique

Service Administratif et Technique de la Police Nationale

Tous services de police (DDSP, DZPAF, DRRI, OFAST, SVVN...)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°

du **28 JUIL 2021**

Le Préfet de la Martinique

Stanislas GAZELLES

ANNEXE 3

Agents bénéficiaires de la délégation de signature du préfet de Martinique pour valider les engagements juridiques dans l'application Chorus, conformément au seuil fixé dans l'arrêté de délégation de signature des directeurs, pour les programmes énumérés à l'annexe 1

Agents responsables des engagements juridiques (REJ)

Baptiste DECAESTECKER

Claudine CORIDUN

Liliane RENE-LOUIS-ARTHUR

Joan BOULANGE *

Peggy LESCOT *

Manuella ALIMELIE

Yves AGBESSI *

* Agents responsables des engagements juridiques (REJ) pour l' « espace réservé » du BOP 176 de la Police Nationale (services de la Police concernés : DRRI, OFAST, SRPJ)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°

du **28 JUIL 2021**

Le Préfet de la Martinique

Stanislas CAZELLES

ANNEXE 4

Agents bénéficiaires de la délégation de signature du préfet de Martinique pour valider les demandes de paiement et les recettes non fiscales dans l'application Chorus pour les programmes de l'annexe 1 et les fonds européens

Responsables des demandes de paiement

Emile NAUD

Erika JEAN-MICHEL

Magali HELENE

Joan BOULANGE *

Peggy LESCOT *

* Agents bénéficiaires de la délégation de signature du préfet de Martinique pour les actes de validation des demandes de paiements et des recettes non fiscales de l' « espace réservé » du BOP 176 de la Police Nationale (services concernés : DRRR, OFAST, SRPJ)

Agents en charge des immobilisations


Responsables de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (RCAI)

Erika JEAN-MICHEL

Liliane RENE-LOUIS-ARTHUR

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°

du **28** **JUIL** 2021


Le Préfet de la Martinique

Stanislas CAZELLES

ANNEXE 5

Agents habilités par délégation pour la saisie des actes d'ordonnancement secondaire et des actes de recettes non fiscales dans CHORUS pour les programmes de l'annexe 1 et le solde de gestion des fonds européens

Claudia BOSTON
Daniel COURJOL
Dominique DEAU *
Fatiha ZINA-RAGGOUA
Françoise LANCETTE-SALOMON *
Isabelle POLYTE *
Jean-Luc GERNET
Jean-Pierre SEYMOUR
Jeannie BOUTON
Judith JEAN-ALPHONSE NAUD
Juliette GRUJON
Juliette MARY *
Linda ETOH
Manuella ALIMELIE
Marie-Josée KANGA
Marie-Magdeleine MALLER
Mylène POLYTE
Nicole VICTORIN
Peggy LESCOT
Sandra REINETTE
Sidonie FELIXINE
Valérie VALLADE
Venise COESY
Yannick RETORY
Yves AGBESSI

* Gestionnaires d'engagements, de dépenses simples et de projets complexes et de certification du service fait pour l'espace réservé du bop 176 de la police nationale (services concernés : DDRI, OFAST, SRPJ)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°

Du 28 JUIL 2021

Le Préfet de la Martinique

Stanislas CAZELLES

